



Réunion du 23 septembre 2026 : Mairie - Digne à Vélo Compte-Rendu

Présents : *côté mairie* : Richard Bonnet (*élu délégué à l'environnement, à la transition écologique et à la biodiversité*), Haifa Hammami (*cheffe de service voirie*), Jacques Dayan (*5ème adjoint, délégué à l'urbanisme, au foncier, à l'habitat, à la revitalisation urbaine, au cadre de vie et aux travaux*)

côté Digne à vélo (membres du CA) : Olivier Martin-Chave, Antoine Thouroude, Luc Dupont, Françoise Reynier

Absents excusés : Yannick Ronzoni (*responsable pôle aménagement du cadre de vie et des espaces publics, l'environnement et la voirie*) ; Philippe Auran (*CA Dàv*)

Absents non excusés : Isabelle Granier (*secrétariat général*), Geoffrey Sartore (*service voirie*)

Aux lecteurs de ce compte-rendu : nous précisons que nous regrettons le flou avec lequel nous ressortons de ces réunions ; il est souvent difficile d'obtenir des précisions. Nous leur avons bien précisé que la plupart des points abordés ce jour avaient déjà été rapportés aux Services Techniques Municipaux (STM) et aux précédents élus, depuis 4 ans.

Certaines doléances n'ont pas pu être abordées, elles ne sont pas mentionnées ici, mais nous ne les oublions pas.

Il nous est d'abord rappelé qu'il est dangereux que les cyclistes et pratiquants de trottinettes n'empruntent pas la voie partagée de l'Avenue de Verdun et circulent sur la route, au niveau des arcades. Nous pouvons être d'accord avec cela, même si nous rappelons que cette voie partagée est vécue comme insécurisante, notamment car n'est pas protégée des voitures qui sortent des commerces - et que les vélos, notamment à roues fines, ont besoin de voies nettoyées (précision : cette voie partagée est une "BMF", Bande-Multi Fonctionnelle, donc pas une "voie de circulation douce" au sens classique du terme).

- Chicanes : ils pensaient qu'elles permettaient de ralentir les cyclistes pour une meilleur cohabitation avec les piétons... Au vu de nos réponses, ils vont sans doute espacer les barrières et aplanir (racine) la chicane près du terrain de pétanque. Même les vélos-cargos devraient pouvoir passer : c'est en tout cas ce que nous avons demandé... Les autres chicanes sont à étudier.

- Axe Av. du 8 Mai-les Thermes : ils ont le projet de créer une voie cyclable en direction du quartier Barbejas.



- Av. du 8 Mai, notre demande de peindre des pictos vélos et piétons pour réduire les conflits d'usage a peut-être été entendue ; l'idée de supprimer un plot sur 2 pour que les cyclistes puissent facilement laisser la place aux piétons les interroge sur la sécurité des cyclistes.
- Continuité cyclable Allée tour de France (front de Bléone à partir de l'OT) jusqu'aux Arches : soit "chaucidou" soit réflexion dans les petites rues du quartier des Arches.
- Un miroir (même 2, pour vision des 2 côtés) sera posé sur la Promenade du Tibet pour sécuriser la sortie du passage sous la pénétrante.
- Entrée de Digne par la route du Brusquet, discontinuité cyclable après l'aménagement piétons-cycliste : nous avons pu nous rendre sur le terrain avec des élus (le 22 septembre) ; un chiffrage des travaux devrait être fait pour que l'aménagement cyclable se poursuive en contournant le cimetière vers le Mardaric. Mais la difficulté de créer une passerelle sur un cours d'eau ne va t-elle pas freiner à nouveau ce projet déjà ancien ?
- Avenue Ch. Fruchier : les jardinières vont être déplacées pour que la voie cyclable soit dégagée.
- Parking sous l'Office de Tourisme (OT) : un plot va être placé pour condamner une place de stationnement afin que le cheminement cyclable soit respecté.
- Arceaux vélos piscine-cinéma : le parvis devant le cinéma appartient au propriétaire du cinéma [demande lui sera faite par Dàv d'y placer des arceaux ; attente de réponse au moment de la rédaction de ce compte-rendu] ; le parvis devant la piscine va être rénové, enjolivé ; ils ont noté notre demande d'y placer des arceaux vélos.
- Arceaux vélos pl. Gal de Gaulle : ils ont entendu notre demande de les remettre et de les répartir différemment sur la place, pour que ce soit plus pratique ; ils verront ce qui est possible "en fonction de l'architecte des bâtiments de France"...
- Arceaux OT : à déplacer car, placés actuellement tout en haut, personne ne les voit ; semblent avoir entendu mais aucune proposition.
- Une réflexion globale va être menée sur les zones 30 pour harmoniser : la zone 30 du centre-ville n'est pas bien délimitée.
- Zone devant le collège Gassendi, avenue Gambetta : ils vont réfléchir à notre suggestion de faciliter le passage pour les cyclistes sur le trottoir en haut du jeu de pétanque (certes, 2 passages piétons à traverser, mais évitement de l'axe très emprunté par les voitures).
- Quartier du Moulin : le Chemin du Moulin (limité à 30 km/h) leur a été signalé comme risqué pour les cyclistes qui empruntent le double-sens cyclable (DSC) ; ils nous a été répondu qu'ils pourraient passer 2 rues parallèles à sens uniques !? Nous ne sommes pas d'accord, avons insisté sur la nécessité de rendre visible ce DSC, notamment par de la peinture au sol.



- Passage devant le commerce "Le Lutecia", Av. de Verdun : ils préfèrent orienter les cyclistes vers la voie douce descendant vers la Bléone. Nous avons dû rappeler (une nouvelle fois !) que la plupart des cyclistes vont au plus court. Ils ne semblent tout de même pas vouloir interdire le passage devant ce commerce.
- Voie douce parallèle à la Pénétrante (reliant la ville au quartier St Christophe) : ils entendent la nécessité d'enlever les blocs béton et de rendre à nouveau cyclable ce passage, mais aucune réponse précise. Nettoyage (notamment des feuilles car glissantes) : il nous est répondu que c'est à P2A de s'en occuper (qui nous répondra quelques jours plus tard que c'est à la commune de le faire...)
- Grille menant au plan d'eau (cassis) : se rendront sur place pour mieux comprendre la difficulté pour passer en 2 roues.
- Rétablissement DSC sur le Chemin du Tivoli : il nous est d'abord répondu que l'on devrait circuler sur la BMF de l'Avenue de Verdun ! Nos explications sur le fait qu'il est moins risqué d'emprunter ce chemin que la BMF ont été comprises, mais vont-il rétablir le DSC... ?
- Projet arceaux vélos devant les commerces Quartier St Christophe - Avenues Colonel Noël & Verdun : le coût indiquera à la mairie si elle peut soutenir ce projet.

Nous voulons rester confiants, bien que nous regrettions de n'avoir rien obtenu de concret, même concernant les dates de réalisation des quelques éléments obtenus.